SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1886-1887.

Projet de Loi contenant le Budget du Ministère des Finances pour l'exercice 1887.

(Voir les n° 104, XI, session de 1885-1886, 4, XI, et 40, session de 1886-1887, de la Chambre des Représentants.)

LÉOPOLD II, Roi bes Belges,

A tous présents et à venir, Salnt.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Finances est fixé, pour l'exercice 1887, à la somme de quinze millions deux cent quatre-vingt-onze mille six cent cinquante-cinq francs (15,291,655 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 21 décembre 1886.

Les Secrétaires,
(Signé) Léon d'Andrimont,
L. De Sadeleer.

Le Président de la Chambre des Représentants, (Signé) T. DE LANTSHEERE.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	CHAPITRE PREMIER.		
1	ADMINISTRATION CENTRALE. Traitement du Ministre	21,000	
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. — Traitements des employés détachés des provinces à l'Administration centrale. — Traitements de disponibilité.	899,350 »	
5	Honoraires des avocats et des avoués du Département. — Frais de procédure, déboursés, amendes de cassation, etc	75,000	
4	Frais de tournées	6,400	
5	Matériel	146,100	1,346,290 »
6	Magasin général des papiers	166,140	
7	Traitement du graveur des monnaies et des poinçons de titre et de garantie	4,200 »	
8	Service de la monnaie	12,100 »	
9	Documents statistiques	18,000	<u> </u>
	CHAPITRE II.		
	ADMINISTRATION I E LA TRÉSORERIE ET DE LA DETTE PUBLIQUE DANS LES PROVINCES.		
10	Traitements des agents du Trésor	166,300 »	
11	Frais de bureau, de commis, de loyer, etc., des agents	46,400	} 212,100 p
	CHAPITRE III.		
	ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET AUCISES.		
12	Surveillance générale. Traitements	478,350 »	<u> </u>
15	Service de la conservation du cadastre. Traitements	708,600 ×	
14	(Traitements fixes	2,119,300	
15	- des contributions directes, des) accises et de la comptabilité. Remises proportionnelles et indem- nités crédit non limitatif)	2,265,000	
16	— des douvnes et de la recherche maritime	4,851,425 »	
	(Les excédents disponibles sur les articles 12, 14, 18 et 19 pourront être reportés à l'article 16.)		
17	— des essais des ouvrages d'or et d'argent	9, 3 00 »	11,571,405 »

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT des crédits par article.	TOTAL
18	Suppléments de traitement	254,225 v	
19	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non replacés.	56,000 »	
20	Frais de bureau et de tournées	94,580 "	
21	Indemnités, primes et dépenses diverses	528,200	
22	Police douanière	5, 00 0 »	
23	Matériel	201,425 »	
	CHAPITRE IV.		
	ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES.		
24	Traitements du personnel de l'enregistrement et du timbre	498,500	
25	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non replacés .	7,300	
26	Frais de bureau et dépenses diverses	46,300)	
27	Traitements du personnel du domaine	108,175	
28	Remises des receveurs. — Frais de perception (crédit non limitatif) .	1,528,685 »	
29	des greffiers (crédit non limitatif)	75,000 »	2,115,460
30	Matériel	15,800 »	
51	Dépenses du domaine	35,200 »	
52	Frais de construction et de réparation de routes destinées à faciliter l'exploitation des propriétés domaniales de l'Etat autres que les forêts.	1,000 »	
33	Dommages-intérêts en matières diverses, intérêts moratoires compris (crédit non limitatif)	1,500	
	CHAPITRE V.		
	PENSIONS ET SECOURS.		
34	Premier terme des pensions à accorder éventuellement	27,2 00 »	
55	Secours à d'anciens employés, veuves et familles d'employés qui, n'ayant pas de droit à une pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse.	13,700 »	40,900 ±
	CHAPITRE VI.		
	dépenses imprévues.		
56	Dépenses imprévues non libellées au Budget	4,900 »	4 900
	Total du Burget du Ministère des Finances fr.	п	15,291,655